

## **PROGRAMME DE FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE (FIMO) TRANSPORT DE MARCHANDISES.**

**OBJECTIFS :** permettre au conducteur de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, de connaître, appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique.

**PRE-REQUIS :** Tout conducteur d'un véhicule de transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes, titulaire du permis de conduire de la catégorie C1, C1E, C ou CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence.

(ARRETE DU 3 JANVIER 2008 - ART 2)

**DUREE :** 140 heures

### **PROGRAMME DE LA FORMATION**

#### **Accueil et présentation de la formation**

#### **Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité :**

Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement :

- les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité
- le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée

- les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatisée ou automatique

- le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule

- application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile :

8 heures 10 minutes de conduite individuelle comprenant 1 heure de manœuvres professionnelles (sur ces 8h10, 4h au maximum peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoutent 50 minutes de commentaires pédagogiques

- éco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants :

Temps n° 1 : 1 heure de conduite individuelle sur un parcours de référence, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (élaboration d'un diagnostic des techniques et du comportement en conduite, mesure de la consommation de carburant) ;

Temps n° 2 : 3 heures de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ;

Temps n° 3 : 1 heure de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées).

#### **Application des réglementations :**

- la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex. fonction publique...)

- la réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises.

#### **Santé, sécurité routière et sécurité environnementale :**

- la prévention des risques physiques, notamment de l'hypovigilance

- l'aptitude physique et mentale
- la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques.
- les principes élémentaires du secourisme
- les règles de circulation et de signalisation routières
- les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds
- les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- la circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- le franchissement des passages à niveau
- la criminalité et le trafic des clandestins.

### Service, logistique :

- les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- l'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché.

### Test final d'évaluation des compétences acquises, corrections et synthèse du stage.

#### Modalités de suivi et de validation

##### Suivi :

Chaque participant signe par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur. L'élève renseigne la progression des compétences travaillées et acquises sur son livret de suivi.

##### Evaluation :

Des bilans de connaissances ont lieu au cours de la formation.

##### Validation :

Pour la partie théorique : QCM de 60 questions, recevabilité à 36 bonnes réponses.

Pour la partie pratique : contrôle continu.

Attestation de stage et carte de qualification conducteur – recyclage tous les 5 ans.

Formation éligible au CPF Code RS5769\_Certificateur : MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE \_Date de fin de la certification : 31/12/2026

Taux d'obtention : 100%

Débouchés : Conducteur routier transport de marchandises.

#### Nos Moyens Matériels et Pédagogiques :

### Notre équipe pédagogique :

Les moniteurs de L'école de conduite CUSSAC FORMATIONS sont titulaires du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière) ou du Titre Pro ECSR.

Formation en présentiel. Méthodes actives adaptées à la formation des adultes en alternant théorie et pratique.

#### Equipements :

- 5 salles de cours équipées PC + DVD, vidéoprojecteurs, schéma mécanique
- Livrets pédagogiques de suivi pré-établis,
- 1 piste privée située à la gare de Coren environ 7 kms et environ 8min de trajet ;
- 2 Renault Premium Boite automatique,
- 1 MERCEDES
- 1 RENAULT MAGNUM 440 E-TECH
- 1 RENAULT T
- 2 Semi-remorque (Fruehauf, Lécitrailer).

Délai d'accès à la formation : selon nos plannings, pour débiter votre formation nous avons un délai d'environ 15 jours.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap : sous réserve d'étude de dossier.

Tarifs : à partir de 1 890€.

REF : CF/Prog.FIMO.M

MISE A JOUR LE 20/01/2024.

12 rue du DR LIONNET, 15 100 SAINT-FLOUR – Tél. 04 71 60 15 08

autoecole-cussac@orange.fr

CUSSAC Formations Sarl au capital de 72 000€ RCS AURILLAC 752 353 276 / SIRET 752 353 276 00013

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 15 02994 15 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes

TVA FR14752353276 - APE 8553Z

Agrément Préfectoral E 22 015 00030 Saint-Flour - E 22 015 00020 Massiac-E 22 015 00040 Murat – E 24 043 00010 Cohade